

FICHE DE POSTE

STAGIAIRE AU SECRETARIAT GENERAL DE L'AHJUCAF

Affectation et intitulé : Cour de cassation, première présidence, avec mise à disposition à l'AHJUCAF (Association des Hautes juridictions de cassation ayant en partage l'usage du français) dont un président de chambre assure le secrétariat général

Localisation : 5, quai de l'horloge, 75001 Paris

1. L'AHJUCAF

L'AHJUCAF (Association des Hautes Juridictions de Cassation des pays ayant en partage l'usage du Français) a été créée en 2001 à l'initiative de 34 cours suprêmes francophones et de l'Organisation internationale de la Francophonie. Elle regroupe actuellement 49 Cours suprêmes judiciaires francophones en Europe, Afrique, Amérique et Asie.

De par ses statuts, l'AHJUCAF a pour objectifs :

- ▶ de favoriser l'entraide, la solidarité, la coopération, les échanges d'idées et d'expériences entre les institutions judiciaires membres sur les questions relevant de leur compétence ou intéressant leur organisation et leur fonctionnement ;
- ▶ de promouvoir le rôle des Hautes Juridictions dans la consolidation de l'Etat de droit, le renforcement de la sécurité juridique, la régulation des décisions judiciaires et l'harmonisation du droit au sein des Etats membres.

Association de la loi de 1901, l'AHJUCAF est composée :

- ▶ d'une assemblée générale rassemblant tous les membres, à raison d'une voix par Cour suprême,
- ▶ d'un Bureau comprenant un président, six vice-présidents, un secrétaire général, un trésorier et deux membres observateurs, l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Association africaines des Hautes juridictions francophones.
- ▶ d'un secrétariat général et de chargés de mission.

Le président actuel de l'AHJUCAF est le président de la Cour suprême du Liban. Le président de la Cour de cassation française est l'un des vice-présidents. Le secrétariat général de l'association est assuré par la Cour de cassation française qui a l'obligation statutaire de mettre à sa disposition les locaux, les moyens et le personnel nécessaires à son fonctionnement. Le secrétaire général est un président de chambre honoraire à la Cour de cassation qui exerce également d'autres missions dont le soutien au service des relations internationales. Un greffier assiste à temps partiel le secrétaire général. Le poste de secrétaire à temps partiel en charge de la gestion administrative et budgétaire sera vacant à compter du 1^{er} septembre 2020. Des chargés de mission peuvent être désignés sur des projets précis.

Une assemblée générale statutaire est organisée tous les trois ans et une réunion des membres du bureau chaque année. L'association a pour ressources les cotisations annuelles de ses membres et les subventions

liées à ses activités. Elle organise chaque année diverses manifestations sous forme de colloques et de séminaires, anime des travaux et des échanges entre Hautes juridictions. Des partenariats sont noués avec des universités, des organisations internationales, des réseaux institutionnels en particulier ceux de la francophonie, les représentants des professions juridiques et judiciaires, ainsi que les représentants des Etats. Elle procède régulièrement à des publications. L'association dispose d'un site internet <http://www.ahjucaf.org/>.

L'AHJUCAF a mis en place, avec le soutien de l'Organisation internationale de la francophonie et en partenariat avec un laboratoire de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, une base de données de la jurisprudence francophone. Il est fait appel à des prestataires extérieurs pour un appui technique dans la gestion du site internet et de cette base de jurisprudence francophone *JURICAF*, alimentée notamment par toutes les Cours suprêmes membres de l'association. *JURICAF* intègre des décisions provenant de 43 pays et institutions francophones, avec un moteur de recherche <https://juricaf.org/>

2. Le poste proposé

Sous l'autorité du secrétaire général, et sous la direction effective quotidienne du greffier, le stagiaire assure principalement les missions suivantes :

- Aide à la maintenance et aux mises à jour du site Internet de l'Association, élaboration et mises en ligne de documents ;
- Contribution à l'administration de la base de données *Juricaf*, vérification des mises à jour, évolutions et corrections demandées, pseudonymisation des décisions, mise en forme et intégration des arrêts ;
- Appui aux recherches juridiques et travaux documentaires. Collaboration aux projets en cours tels que ceux relatifs aux grands arrêts de la jurisprudence francophone, à la mise à disposition des membres de l'AHJUCAF de documentations thématiques, recherche d'informations et de documentations, suivi des publications et tous travaux confiés par le secrétaire général ;
- Appui à l'organisation des manifestations de l'AHJUCAF.

Le poste implique des relations constantes avec les correspondants des Hautes juridictions notamment pour l'alimentation de la base de données, la mise à jour du site internet et les recherches juridiques.

Il implique aussi des contacts quotidiens avec d'autres services de la Cour de cassation, en particulier le Service de documentation et d'études, le service des relations internationales, le secrétariat de la première présidence, le greffe et le service informatique, ainsi qu'avec les différents partenaires et contributeurs, en France et à l'étranger.

3. Compétences et qualités requises

Bon(ne) juriste de droit privé, attaché(e) aux droits fondamentaux, rigoureux(se) et organisé(e), le/la candidat(e) doit maîtriser les nouvelles technologies et posséder des connaissances suffisantes relatives à l'alimentation d'un site internet. Il/elle doit faire preuve de réactivité et d'une aptitude au travail en équipe restreinte impliquant par ailleurs un sens des relations humaines et d'adaptation à des interlocuteurs très variés. L'intérêt pour les relations internationales et notamment celles avec les pays méditerranéens et africains constitue un plus. Le sens de la discrétion et le respect de la confidentialité constituent des évidences.

Un *curriculum vitae* et une lettre de motivation sont souhaités.

5. Date d'entrée dans le poste : Septembre 2020

6. Contacts

M. Jean-Paul Jean, président de chambre honoraire à la Cour de cassation (tel : 01.44.32. 94.65)
jean-paul.jean@justice.fr

M. Mehdi Ben-Mimoun, greffier mis à disposition de l'AHJUCAF (tél : 01.44.32.66.93)
mehdi.ben-mimoun@justice.fr